

Paris, le 16 avril 2009

CPU plénière du 16 avril 2009

Position sur la Formation des maîtres.

La CPU a toujours été favorable à une réforme de la formation des futurs enseignants qui place leur recrutement au niveau master. Mais elle désapprouve la précipitation et les modalités de mise en œuvre dans lesquelles cette réforme a été engagée.

Comme elle l'a déjà indiqué, la CPU demande clairement le report de la mise en place de la réforme et le maintien en l'état actuel des concours de l'enseignement pour 2010. La situation reste très confuse sur trois points :

- les conditions d'inscription des étudiants préparant les concours dès la prochaine rentrée, les épreuves et leur calendrier, de même que les dispositifs de préparation doivent être précisés au plus vite. A ce sujet, la CPU a fait des propositions très claires, lors de son CA du 2 avril.
- Pour l'année de fonctionnaire stagiaire des lauréats des concours 2010, la CPU considère que le dispositif actuel doit impérativement être maintenu car les lauréats n'auront pas bénéficié de formation professionnelle particulière.
- les lauréats des concours 2010 doivent pouvoir bénéficier du statut de professeur stagiaire sans l'exigence d'un M2.

Pour l'avenir, il est indispensable d'engager une réflexion approfondie sur la formation initiale et continue et sur le recrutement de tous les futurs enseignants. C'est pourquoi, la CPU maintient son engagement pour animer cette réflexion au sein de la commission de concertation sur la formation des maîtres. Elle demande cependant que soient clarifiées les relations entre les travaux de cette commission et les concertations engagées par le Ministre de l'Education Nationale avec les organisations syndicales au sein des trois groupes de travail créés à cet effet.

D'autre part, elle rappelle que les travaux de la commission doivent :

- porter sur la remise à plat de la réforme et non sur un aménagement des dispositions initialement prévues
- aborder l'ensemble des problèmes liés à cet enjeu fondamental.
- s'opérer dans la concertation la plus large avec l'ensemble des acteurs concernés par la formation des maîtres
- se dérouler dans une temporalité conforme aux enjeux.

Parce que les universités avec toutes leurs composantes, dont les IUFM, sont un acteur majeur de la formation des enseignants, elles entendent jouer un rôle central dans les propositions de réforme.

Enfin, face à gravité de la crise que traversent les universités, la CPU demande solennellement aux deux ministres d'apporter de toute urgence les réponses précises aux questions posées et les assurances nécessaires qu'attend légitimement la communauté universitaire.

Texte adopté à l'unanimité par l'assemblée plénière de la CPU